

MARSEILLE

COLLECTIF

"TOUCHE PAS À MON PORT"



Aujourd'hui une poignée de nantis, (4000 € par mois et 18 heures de travail par semaine), pour la défense de leurs intérêts particuliers indécents et pour faire aboutir des revendications éhontées ("surprime" de 450 € par mois, 12 heures de travail par semaine et retraite à 55 ans) menacent l'économie de toute une région.

En bloquant régulièrement depuis plusieurs mois l'outil de travail de 3000 entreprises et de près de 40 000 salariés ils font mourir à petit feu le monde portuaire. Combien de salariés de PME vont se retrouver au chômage par leur faute ? Combien d'entreprises dans le plus total anonymat vont fermer leurs portes ? Cette situation est intolérable et la passivité des pouvoirs publics face à ce scandale ne l'est pas moins. Aujourd'hui plusieurs milliers de marseillais et provençaux, des associations, des salariés, des chefs d'entreprise, des organisations professionnelles ont décidé de se regrouper pour s'opposer à cette condamnation à mort annoncée.

Le collectif "Touche pas à mon port" exige une reprise immédiate et durable des activités pétrole, fret et croisière, et une application urgente de la réforme conforme à la loi votée par les députés de la République. Le port de Marseille-Fos n'est la propriété de personne.

Aujourd'hui face à ces agissements il est temps que des hommes et des femmes se dressent contre l'inacceptable. **Si vous aussi vous ne voulez pas voir mourir le Port, si vous aussi vous voulez que l'intérêt collectif l'emporte sur la défense des privilèges de certains, rejoignez-nous.**

COLLECTIF "TOUCHE PAS À MON PORT"
www.collectifport.com